

Villes, territoires, technologies, 19^{ème}-21^{ème} siècles

Responsable du cours : Nathalie Roseau

Intervenants conférences : Cécile Diguët, Thomas Le Roux, Antoine Picon, Nathalie Roseau, Claire Simonneau.

Argument

Depuis plus de 250 ans, l'usage de l'espace a été influencé par la marche en avant des techniques ainsi que par une série d'objets qui ont eu un impact à la fois pratique et symbolique. Les techniques de déplacement (hippomobile, ferroviaire, automobile, aérien, numérique) ont profondément transformé l'aménagement du territoire. Non seulement elles ont initié une métamorphose des villes, mais elles ont aussi suscité une mutation des perceptions de l'espace, conduisant à renouveler nos modèles de représentation. Ces processus complexes n'ont cessé de s'alimenter, plaçant les villes et les territoires au cœur des enjeux critiques de l'Anthropocène : écologie, globalisation, numérisation.

L'objectif du cours « Villes, territoires, technologies » est de faire réfléchir les étudiants aux liens entre aménagement urbain et territorial, technologies et culture. Quoique faisant largement appel à l'histoire, ce cours traite également de sujets très contemporains comme par exemple les transformations des villes et des territoires provoquées par les transitions numérique et énergétique. En scrutant le territoire par la technique, en observant la technique par le social, ce cours propose le décloisonnement et l'intégration de diverses compétences de la fabrique de l'espace : l'urbanisme, le paysage, l'architecture, l'ingénierie. Il propose une approche des villes par l'histoire et l'espace, nécessaire pour comprendre la permanence et les évolutions des dynamiques territoriales des villes sur le long terme, indispensable pour appréhender la globalité des enjeux contemporains. Ce faisant, il aspire à donner des clés de lecture aux étudiants qui seront amenés, dans leurs futurs métiers, à agir sur le devenir des territoires dont nous héritons, au moment où s'imposent les préoccupations environnementales.

Programme des séances du cours

Les cours auront lieu à l'ENPC, Champs-sur-Marne, le vendredi de 8h30-11h15.

Introduction

Séance 1 : Vendredi 29 septembre 2023
L'empreinte des techniques (Nathalie Roseau)

Infrastructures

Séance 2 : Vendredi 6 octobre 2023
La ville des réseaux (Antoine Picon)

Séance 3 : Vendredi 13 octobre 2023
La ville aérienne (Nathalie Roseau)

Séance 4 : Vendredi 20 octobre 2023
Paris New-York, Le futur des métropoles (Nathalie Roseau)

Séance 5 : Vendredi 27 octobre 2023
La matrice électrique de l'infrastructure numérique (Cécile Diguët)

Monde

Séance 6 : Vendredi 10 novembre 2023
Hong Kong, politiques des réseaux (Nathalie Roseau)

Séance 7 : Vendredi 17 novembre 2023
Ville et guerre (Antoine Picon)

Séance 8 : Vendredi 1er décembre 2023
Ville et Afrique (Claire Simonneau)

Exposés

Séance 9 : Vendredi 15 décembre 2023
Séance exposés groupes I

Séance 10 : Vendredi 22 décembre 2023
Séance exposés groupes II

Environnement

Séance 11 : Vendredi 12 janvier 2024
La ville et l'industrie, une histoire environnementale (Thomas Le Roux)

Séance 12 : Vendredi 19 janvier 2024
Natures urbaines, technologie et politique, 18^e-21^e siècles (Antoine Picon)

Séance 13 : Vendredi 26 janvier 2024
Ville-territoire et Anthropocène (Nathalie Roseau)

Matériaux du cours : Pour chaque séance, une bibliographie ainsi que quelques articles téléchargeables seront mis en ligne sur le site [Educnet.enpc.fr](http://educnet.enpc.fr).

Modalités d'évaluation

L'assiduité à tous les cours est requise. En plus de la présence, elle suppose une participation active et sera notée.

Le travail à réaliser et à remettre à la fin du semestre consistera en la rédaction d'un mémoire, en groupe, dont le sujet sera problématisé et développé en relation avec les thèmes du cours. Mobilisant les connaissances acquises, étayé par des études de cas, ce travail sera présenté lors des séances d'exposés qui auront lieu les 15 et 22 décembre. L'objectif de ce travail mené collectivement en groupe de 5 étudiants consiste à :

. **Définir et problématiser un sujet.** Celui-ci devra être suffisamment complexe et controversé pour que différents points de vue s'affrontent et fassent débat à son propos au sein d'une arène plus ou moins restreinte.

. **Construire un dispositif d'enquête** pour traiter ce sujet. Cela pourra passer par l'analyse comparative d'études de cas dans différents contextes urbains, par l'analyse historique ou encore par l'analyse des controverses.

. Enfin, **rendre compte de l'enquête menée et des enseignements dégagés.** Cela prendra la forme d'un court mémoire de 10 pages illustré et sourcé.

Calendrier

- . Soumission des groupes et des sujets au plus tard le 17 octobre 2023 (une demi-page par mail)
- . Point d'étape optionnel pour affiner la définition des sujets et les approches retenues avec chacun des groupes entre le 6 et le 17 novembre 2023 (sur sollicitation des groupes d'étudiants)
- . Présentation des travaux lors des séances d'exposés prévus les 15 et 22 décembre 2023
- . Rendu des mémoires le 9 février 2024